



Le droit d'alerte économique du CE / CSE Anticiper les difficultés de l'entreprise

 **NOTRE MISSION COMPREND**

Mission financée à 100% par l'employeur

- Intervention d'un expert en amont de la procédure pour un pré diagnostic de la situation
- Analyse des réponses de la direction à l'issue de la phase 1
- Questionnement de la direction portant sur vos inquiétudes
- Élaboration d'un rapport d'analyse

 **VOLENTIS CONSEILS CSE & SERVICES**

Accompagnement dans le déclenchement de la procédure d'alerte (identification des faits préoccupants, rédaction d'une liste de questions)

Assistance post intervention (études sectorielles, veille juridique de votre société)